



**DÉCISION MUNICIPALE N°02/DM/C-NGUIBASSAL/SG/25 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAMP/2026 DU 20 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;**

- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPMP/2026 du 20/01/2026 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence.
- Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 28 Février 2026,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPMP/2026** du 20/01/2026 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans certaines localités de la commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
EYA & COMPAGNIE SARL	ELALE	N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPMP/2026 du 20/01/2026	24 906 138
EYA & COMPAGNIE SARL	NKOUMISSE-SUD	N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2026 du 20/01/2026	24 906 138

**Article 2 :** L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

**Article 4 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

NGUIBASSAL, le **03** MARS 2026

**LE MAIRE**

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- Préfet/NK
- Affichage
- Chrono/Archive



*Handwritten signature in blue ink: Marie Mbok Micumna*  
*Handwritten signature in red ink: Marie P...*